



## INFO-LETTRE Juillet 2015

### CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Le Dimanche 23 août 2015 à 8 h 30 heures Salle du Cinéma Atlantic de Biscarrosse-Plage place Dufau

- 8 h 30 > 9 h Café d'accueil, émargement et règlement éventuel des cotisations.
- 9 h > 9 h 45 Assemblée générale statutaire
  - . Présentation du Rapport moral 2014 et vote.
  - . Présentation du Rapport financier 2014
  - . Présentation du budget prévisionnel 2015
  - . Rapport du contrôleur aux comptes.
  - . Votes.
- Proposition et vote pour le montant des cotisations 2016.
  - . Renouvellement et élections des membres nouveaux ou sortants du Conseil d'administration.
- 9 h 45 > 10 h Remise du Trophée A.P.B.P.L. à Monsieur Gérard GIGLIO
  
- 10 h > 11 h 30 - **CONFERENCE DEBAT SUR LE THEME**

#### **ANTICIPER LE RISQUE LITTORAL UNE ACTION COLLECTIVE\***

*Avec Nicolas CASTAY Ingénieur en charge de l'aménagement du territoire.  
Directeur du Groupement d'Intérêt Public (GIP) littoral  
Nadia SENECHAL Maître de conférences en hydrodynamique et morpho dynamique de  
l'Université de Bordeaux Montaigne  
En présence de Monsieur Alain DUDON  
Maire de Biscarrosse, Président de la Communauté de Communes des Grands Lacs, Conseiller  
Départemental des Landes.*

- 11 h 30 > 12 h 30 - **Echange avec Monsieur Alain DUDON sur les questions spécifiques à Biscarrosse Plage et Lac**



Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale, merci de bien vouloir remettre le pouvoir signé à l'adhérent de votre choix, ou l'envoyer à l'adresse postale de l'Association ci-dessous.

### POUVOIR

Je soussigné(e).....

Donne pouvoir à .....

Afin de me représenter et de prendre part, en mon nom, aux délibérations et aux votes

Signature de l'adhérent (e)

Signature du (de la) représentant (e)

\*L'hiver clément que nous venons de vivre ne doit pas nous faire oublier les moments difficiles subits en 2013. C'est au contraire dans les périodes d'accalmie et non en crise que se font les réflexions les plus fécondes.

L'Association est constituée de propriétaires dont les choix et préférences de vie sont multiples et se déploient sur un large éventail de valeurs liées à la conception de propriété, à la classe d'âge d'appartenance, aux projets d'avenir, à la prise en compte de descendance ou non et notamment à l'appréciation de la valorisation ou la dévalorisation de son patrimoine; certaines de ces considérations étant cumulatives ou dissociées.

Certains adhérents sont résidents à demeure, d'autres, résidents par épisodes plus ou moins fréquents et de plus ou moins longues durées.

Certains sont plus tournés vers un mode de vie concentré, alors que d'autres recherchent un habitat dispersé.

Certains sont plus préoccupés des questions assurant le confort quotidien, d'autres se projettent dans un avenir plus ou moins proche soucieux de préserver les conditions de transmission de leur patrimoine ou, plus prosaïquement, seront attentifs aux exigences de vie immédiates pour eux-mêmes et leurs jeunes enfants.

Certains, du fait de leur tempérament optimiste, sont plus portés à participer à la planification de mesures propres à endiguer ou du moins ralentir certains effets dévastateurs de la nature, quand d'autres, plus fatalistes, ne mesureront que l'aspect insurmontable et inéluctable de son caractère invasif.

C'est à cette diversité d'analyses, de conceptions, d'approches que l'Association et ses animateurs, réunis dans un Conseil d'administration, tous bénévoles mais motivés, prennent sur leur temps pour se consacrer à une mission dont la seule gratification est d'y croire fermement pour eux-mêmes mais aussi pour la communauté « Plagiste ».

Alors la question est, pour une Association dont l'objet est d'accompagner chacun de ses membres dans une démarche à la fois individuelle et globale, de véhiculer ces valeurs communes, fédératrices, fortes et fondamentales au sens propre de ce terme, c'est-à-dire qui fondent et structurent une collectivité d'intérêts.

Dans cet esprit, la mission de l'Association est d'informer chaque adhérent sur les orientations prises par ceux qui ont en charge la responsabilité de conduire le développement de notre Cité, à la fois sur le plan interne, mais également dans un contexte plus large, considérant son environnement géographique, économique, social et politique.

Ce sont des réalisations ou des projets

- d'aménagement de l'urbanisme (habitat, voirie, circulation, stationnement, espaces paysagers, localisation des commerces...).
- de l'économie du tourisme particulièrement sensible pour notre station balnéaire.
- de la protection du littoral (sans doute une des questions primordiales pour les prochaines années et qui conditionnent notre future sédentarité à Biscarrosse Plage).

- du maintien de la qualité de l'espace lacustre dont nous jouissons dans des conditions que nous envient une grande partie de la population du pays et sans doute même au-delà de nos frontières.

C'est aussi la défense du domaine forestier qui constitue un patrimoine exceptionnel que nous avons hérité et dont nous sommes redevable vis-à-vis des générations auxquelles nous avons à le transmettre mieux qu'en l'état, mais, valorisé.

De tout ceci nous sommes **RESPONSABLES** et tout ceci constitue ces **VALEURS** auxquelles nous adhérons en commun et déterminent notre attachement à une Association qui représente chacun d'entre nous dans la prise en compte des ces questions vitales.

En notre qualité d'adhérent nous avons un objectif double.

En premier lieu, celui de défendre nos intérêts personnels.

Ceux-ci sont liés aux problèmes de notre économie domestique et revêtent l'aspect du quotidien.

Dans la mesure où ces questions peuvent se poser de façon sensiblement identique pour d'autres, elles prennent une importance qui démultiplie la nécessité de réponses rapides et efficaces.

Le fait d'être pris en compte et qualifiés comme tels par l'instance représentative qu'est l'APBPL, donne à ces sujets beaucoup plus de chance d'être considérés, dans l'optique d'une nécessité de traitement, par ceux auxquelles ils sont soumis, tout en s'établissant dans des rapports de force équilibrés. Le poids d'un individu face à une administration n'est pas le même que celui d'une Association vieille de plus de 60 ans et forte de 300 membres confrontée à un service public par exemple.

Dans le cadre de ce qu'on pourrait appeler : « un service à la personne », tel qu'il vient d'être défini, l'action de l'A.P.B.P.L. est dans son cœur de cible et il est clair que :

### **-il n'y a pas de question mineure**

Ceci constitue donc un premier volet de notre action. Il reste cependant bien entendu qu'elle ne peut prendre sa véritable résonance que dans la mesure où elle est alimentée au quotidien par tout un chacun. En la matière l'Association n'a pas à s'autosaisir de questions qui concernent le particulier.

En toute bonne logique il appartient donc à chacun qui souhaite que des solutions rapides et efficaces soient apportées à des problèmes auxquels il est confronté, en saisisse un responsable de l'Association par tous moyens à sa convenance : courrier postal ou informatique, appel téléphonique, SMS, inscription sur le blog ou courriel sur le site, demande de rendez-vous pour des questions plus sensibles notamment à un représentant de son quartier.

A cet égard l'APBPL met au moins une méthodologie qui sera présentée lors de l'Assemblée générale le 23 août prochain et qui permettra d'assurer le suivi et la bonne fin des sujets traités.

Ce premier volet s'articule donc tout à fait logiquement avec celui, plus général, d'une information globale, moins directement liée à des sujets appelant des solutions immédiates, mais, nourrissant la réflexion des membres de l'Association, comme

d'ailleurs celle de ceux n'appartenant pas ou pas encore à l'APBPL et qui peuvent les inciter à nous rejoindre.

Il s'agit là d'une véritable action de fond sur notre environnement immédiat et sur les motivations qui président à une implantation durable dans le terroir Biscarrossais et plus particulièrement de La Plage et du Lac.

L'action peut paraître dans ce domaine diluée dans le foisonnement des strates décisionnaires et peut à la limite être paralysée par un sentiment d'impuissance.

C'est dans ce cadre de réflexion que la notion d'engagement des responsables de l'Association en premier lieu, mais de tout un chacun à fortiori, prend tout son sens en revêtant un caractère profond invitant à une prise de conscience.

L'appartenance à une Association comme la nôtre n'est donc pas neutre.

Pour les différentes raisons évoquées dans ce développement elle se traduit par la valorisation d'un cadre et d'un mode de vie et par son corollaire, la lutte contre sa dégradation.

Elle préserve les valeurs aussi bien matérielles, telles que foncières, que les qualités d'esthétisme que dégagent notre environnement.

Elle doit enfin nous prémunir, si ce rôle est assumé pleinement, d'un affadissement voire d'un affaiblissement de nos biens propres et de notre patrimoine matériel et immatériel collectif.

Le Conseil d'administration

**RAPPEL DE COTISATION POUR L'ANNEE 2014 : 15 euro**

Association des Propriétaires de Biscarrosse Plage et du Lac - BP n° 30035 - 40602 Biscarrosse-Plage Cedex  
E-mail : [apbpl40@gmail.com](mailto:apbpl40@gmail.com)  
blog: <http://apbpl40.overblog.com>